

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 16 juillet 2014 relative au bilan d'exécution du programme d'investissements 2013 et portant approbation du programme d'investissements 2014 modifié de GRTgaz

Participaient à la séance : Olivier CHALLAN BELVAL, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application des articles L.134-3 et L.431-6-II du code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport (GRT) de gaz doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour approbation. Dans ce cadre, la CRE « veille à la réalisation des investissements nécessaires au bon développement des réseaux et à leur accès transparent et non discriminatoire ».

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2013 :

- par délibération du 20 décembre 2012, la CRE a approuvé le programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2013 ;
- par délibération du 17 juillet 2013, la CRE a approuvé la mise à jour du programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2013, et a demandé à GRTgaz de présenter, pour mi-2014, le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2013.

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2014 :

- par délibération du 19 décembre 2013, la CRE a approuvé le programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2014, et a demandé à GRTgaz de présenter, pour mi-2014, l'état d'exécution à mi-année du programme d'investissements pour l'année 2014.

GRTgaz a été auditionné par le collège de la CRE, le 10 juillet 2014, et a présenté les écarts constatés entre les niveaux des investissements approuvés et les investissements effectivement réalisés pour 2013, d'une part, et les prévisions mises à jour pour 2014, d'autre part.

1. Observations de la CRE sur le bilan d'exécution du programme d'investissements 2013

Le programme d'investissements modifié approuvé pour 2013 par la CRE dans sa délibération du 17 juillet 2013 s'élevait à 818 M€. Le bilan d'exécution définitif du programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2013 s'élève à 777,3 M€, soit une baisse de 41 M€ par rapport au programme approuvé.

Cette baisse résulte principalement d'une diminution de 38,3 M€ des investissements de fluidification¹ sur le réseau principal, en raison notamment :

- d'une baisse de 38 M€ sur le projet de raccordement du terminal méthanier de Dunkerque. Cette variation s'explique essentiellement par une baisse du coût de l'artère des Hauts de France pour 28,9 M€, en raison de conditions de marché favorables sur l'achat des tubes et des travaux, et par un report de dépenses de 4,7 M€ sur l'année 2014 ;
- d'une baisse de 11,5 M€ sur le projet Eridan, à la suite d'un décalage de planning sur 2014.

¹ Les dépenses de fluidification portent sur l'ensemble des investissements permettant de supprimer les congestions sur le réseau de GRTgaz ou de réduire le nombre de zones d'équilibrage.

Ces baisses sont en partie compensées par de légères hausses sur l'ensemble des autres projets, notamment celles dues aux dépenses de fin de chantiers du développement des capacités à Taisnières H et de la station de compression de Chazelles. La CRE note néanmoins que les coûts définitifs de ces deux projets sont en baisse de, respectivement, 7 % et 2 % par rapport à leurs budgets approuvés initialement.

Les autres postes de dépenses sont en ligne avec le budget prévisionnel.

2. Observations de la CRE sur l'état d'exécution du programme d'investissements 2014

Le programme d'investissements approuvé pour l'année 2014 par la CRE dans sa délibération du 19 décembre 2013 s'élevait à 703,8 M€.

GRTgaz a présenté l'état d'exécution à mi-année de ce programme, qui fait apparaître une baisse de 22,8 M€, le nouveau budget prévisionnel d'investissements pour 2014 s'établissant à 681 M€.

La CRE a vérifié que le nouveau budget en baisse présenté par GRTgaz résulte principalement du report de travaux ou de l'évolution des conditions de réalisation des projets n'ayant pas de conséquence sur le calendrier de mise en service des projets.

3. Décision concernant le programme d'investissements 2013

La CRE constate que les écarts entre les dépenses d'investissement réalisées et le programme d'investissements approuvé pour 2013 sont majoritairement liés à des économies sur les achats de matériels et de travaux de pose ou à des reports de travaux sans conséquence sur le calendrier et le coût global des projets.

La CRE constate que l'exécution du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé.

4. Décision concernant le programme d'investissements 2014

La CRE constate que l'état d'exécution du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé.

Elle observe que le programme d'investissements a été réévalué par GRTgaz pour l'année 2014 et approuve cette modification.

En conséquence, le budget modifié des dépenses de GRTgaz pour 2014 s'élève à 681 M€, répartis de la façon suivante :

M€	Approuvé 2014	Révisé 2014
Développement du réseau	364	358,2
Sécurité/Obsolescence	181	173,8
Environnement	35	30,3
Systèmes d'Information	41	51,7
Raccordements	35	29,9
OSP Acheminement, Qualité	31	21,8
Autres	17	15,3
Total	704	681,0

Le bilan d'exécution du programme d'investissements 2014 de GRTgaz sera présenté à la CRE mi-2015.

Fait à Paris, le 16 juillet 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie
Un commissaire

Olivier CHALLAN BELVAL

Annexe

a. Principaux projets mis en service en 2013

Projet (M€)	Date de la délibération	Budget initial	Budget final / à terminaison	Date de mise en service
Station de compression de Chazelles	17 décembre 2009	98	96	1 ^{er} avril 2013
Augmentation des capacités d'entrée à Taisnières H	27 mai 2010	151	139	1 ^{er} octobre 2013

b. Principaux projets mis en service à partir de 2015

Projet (M€)		Date de la délibération	Budget initial	Budget à terminaison	Dépenses engagées	Date de mise en service
Raccordement du terminal méthanier de Dunkerque et décongestion du cœur de réseau de la zone Nord	Hauts de France II	12 juillet 2011 et 22 décembre 2011	350	286	268	2015
	Arc de Dierrey		768	798	503	2016
	Clipon-Pitgam		67	55	50	2015
Doublement de l'artère du Rhône (Eridan)		19 avril 2011	484	620	31	2019
Val de Saône		Non décidé	605	744	16	2018/2019
Gascogne-Midi		Non décidé	21	-	-	2018